

Commune du Plessis-Sainte-Opportune

Procès-verbal Séance du Conseil Municipal du Mercredi 05 avril 2023

L'an deux-mil vingt-trois, le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué le 30/03/2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie en séance publique et ordinaire sous la présidence de Mme Lucette LECLERCQ, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19h03.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs
Lucette LECLERCQ, Henri JUNIAU, Sébastien MORLET, Stéphane RUFFIEUX,
Annick GUILLOTIN Teddy MAILLY, Patrick ANNEST, Nathalie BERNARD.

Excusées : Manon LECOQ, Véronique IPPOLITO

Absent : Pierre-François SALZE,
Pouvoir de Manon LECOQ à Henri JUNIAU

Secrétaire de séance : Stéphane RUFFIEUX

Délibération N° 2023-07

Vote des taux communaux des taxes locales

La secrétaire de mairie présente l'état 1259 pour l'année 2023 relatif aux produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes locales.

Mme le maire précise que l'intercommunalité de Bernay a augmenté ses taux de 10%.

Il est proposé une augmentation de 5%, proposition rejetée par 4 voix Pour et 5 Contre.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'augmenter les taux communaux de 3%.

Le taux de la taxe foncière sur le bâti est de 30.32%

Le taux de la taxe foncière sur le non bâti est de 21.41%

Le taux de la taxe d'habitation est de 3.98%.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 08

Votants : 09

Abstentions : 00

Pour : 05

Délibération N° 2023-08

Vote du Budget primitif 2023

La secrétaire de mairie rappelle qu'aucune modification n'a été apportée au budget primitif présenté lors de la réunion du jeudi 30 mars.

Mme le maire soumet donc le budget primitif 2023 au vote.

Section de Fonctionnement

Dépenses : 336 919,00 €

Recettes : 448 071, 02 €

Section d'Investissement

Dépenses : 220 421.49 €

Recettes : 220 421,49 €

Après en avoir délibéré, le Budget Primitif 2023 est voté à la majorité.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 08.

Votants :09

Abstentions : 01

Pour : 08

Questions et Informations diverses

M Annest demande à Mme le maire pourquoi avoir présenté la phase 3 avant la phase 2 des travaux d'enfouissement du réseau électrique sur le hameau de Ste Opportune ?.

M Juniau rappelle qu'il s'agissait d'une question de meilleure subvention.

M Annest demande pourquoi l'enfouissement des lignes a été prévu jusqu'au 1^{er} poteau suivant la rue des Bruyères Morin en direction de Combon. M Mailly répond qu'il s'agit d'un ajustement pour une question de visibilité et d'emplacement des chambres techniques.

M Annest demande quand sera raccordée à la fibre la maison isolée de la Rue de la mare Desportes ?
Point à vérifier.

Repas partage

La date est fixée au vendredi 02 juin à 19h00 : faire l'information sur Panneau d'affichage et PanneauPocket.

La commune offre l'apéritif et la caisse des écoles sera sollicitée pour tenir une buvette.

M Juniau rapporte qu'il a obtenu un devis pour la location d'un barnum à 3000€ pour 150 m². Mme le maire se renseignera auprès de l'intercommunalité pour en emprunter un.

Mme Guillotin informe que le devis de son gendre pour l'animation est de 200€.

Fête des mères

La manifestation fête des mères aura lieu le samedi 10 juin.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le maire déclare la séance levée à 19H53.

Nom	Qualité	Emargement
Lucette LECLERCQ	Maire	
Stéphane RUFFIEUX	Le secrétaire	